



**Année scolaire
2025/2026**

Sou des écoles Saint Didier d'Aussiat Saint Sulpice

Le Sou des Écoles est une association de parents d'élèves bénévoles ; le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation de projets scolaires : matériel pour chaque classe, jeux divers, sorties et voyage.

Les organisations des manifestations (quine loto, marché de Noël, carnaval et kermesse) se déroulent tout au long de l'année scolaire.

Ces manifestations sont une implication importante des bénévoles de l'association avec l'objectif de générer des bénéfices consacrés à tous les enfants de notre sympathique école de village.

Cependant, environ 1/3 des bénévoles partent de l'association pour l'année scolaire 2025/2026 après dix ans de service pour certains, leurs enfants quittant l'école primaire.

Les bénévoles restant en place ne pourront pas garantir la charge de travail au rythme des années scolaires qui s'enchaînent.

L'association est essentielle pour assumer les sorties périscolaires, les dépenses environnantes aux activités et assurer un confort d'éducation à nos enfants.

En donnant un peu de notre temps et en partageant le travail, nous voulons préserver ce cadre pour nos enfants qui nous paraît être un privilège à conserver.

Pour en savoir plus sur l'association nous vous invitons à notre AG qui se déroulera :

Le mardi 30 septembre 2025 dès 20h00

*A noter sur
votre agenda*

Si vous êtes intéressé par du bénévolat, nous vous remercions par avance de prendre contact par mail avec le président de l'association : brigadequentin@yahoo.fr

La cotisation annuelle reste identique aux années précédentes, elle s'élève à : **16€ par famille**

Merci de privilégier le règlement par virement (voir RIB ci-après). Nous acceptons les chèques (à l'ordre du Sou des Ecoles St Didier St Sulpice) et argent liquide en dernier recours. **Cette cotisation doit être acquittée au 30 septembre 2024.** Les relances aux familles étant chronophage pour nous les bénévoles mais obligatoire pour maintenir une équité de fonctionnement.

RIB : FR76 1080 7000 8312 2219 4912 104 BIC CCBPFRPPDJN

Règlement à remettre dans la boîte aux lettres située à l'entrée de l'école primaire / garderie
Ou à déposer directement lors du forum des associations ou AG.

Forum des associations qui se déroulera le samedi 06 septembre 2023 sur la matinée complète

Le Sou vous remercie d'avance !